

Diagnostique immobiliers

Etat de l'installation intérieure d'électricité

Locaux d'habitation.

Prépare à la certification de compétence des diagnostiqueurs immobiliers.



3 jours | Prix : 980 € HT
(repas du midi inclus)

Dates 2012 : 13 au 15 Fév ou 21 au 23 Mai | 5 au 7 Nov

- Objectifs**
- ▶ Réaliser un diagnostic technique, d'une installation intérieure d'électricité conformément à la norme XP C 16-600.
 - ▶ Rédiger un état de l'installation intérieure d'électricité conformément à l'arrêté du 8 juillet 2008.
 - ▶ Communiquer et commenter les résultats du diagnostic.
 - ▶ Techniciens du bâtiment et opérateurs de diagnostic amenés à intervenir dans le cadre du diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité.
- Pédagogie**
- ▶ Un diaporama interactif, montre l'ensemble des domaines d'investigation ainsi que les règles de sécurité à respecter lors de l'intervention.
 - ▶ Démonstration active du matériel rencontré (interrupteurs, portes fusible, matériel dangereux, disjoncteurs, monophasé triphasé, différentiel ou non).
 - ▶ Simulation participative à un diagnostic.
 - ▶ Divers cas d'exams et rédaction de rapports, QCM.
 - ▶ Validation des connaissances par un QCM général.
 - ▶ Formateurs qualifiés.
- Animateur**
- ▶ André MARAIS, Conseil et formateur spécialisé en électricité du bâtiment.

PROGRAMME

- **Contexte réglementaire**
 - La loi SRU, Code de la Construction et de l'Habitation.
 - Arrêté de décembre 2006, décrets d'application.
 - Compétence et responsabilité des opérateurs de diagnostic.
- **Lois générales de l'électricité (connaissances générales).**
 - Présentation en réel de multiples appareillages rencontrés : compteurs, disjoncteurs, tableaux de protections, fusibles, câbles, conducteurs.
- **La Norme XP C16 600 : étude complète, détaillée.**
 - Terminologie approfondie. Obligations du donneur d'ordre.
 - Obligations de l'opérateur (compétences, équipement obligatoire).
 - Préparation, méthodologie, points de contrôle.
- **Les exigences de sécurité : fiches B1 à fiche B3**
 - Appareil général de commande et de protection.
 - Dispositif différentiel adapté à l'origine.
 - Prise de terre, et installation de mise à la terre.
- **Suite, fiche B4 à fiche B11**
 - Dispositif de protection contre les surintensités.
 - Liaison équipotentielle et installation répondant à la sécurité des locaux contenant baignoire ou douche.
 - Matériel présentant des risques de contacts directs.
 - Protection mécanique des conducteurs.
 - Etablir, rédiger un rapport de diagnostic, avec mention des résultats, conformément à l'arrêté du 08 juillet 2008.
 - Conduite à tenir en cas d'anomalies.
- **Règles fondamentales de sécurité**
- **Appareils de mesure et contrôle**
 - Présentation de différents appareils de mesures et contrôles, (NF EN 61557) leur rôle, leur utilisation, démonstrations en situation réelle.
- **Evaluation de fin de stage**
 - QCM sur l'ensemble du contenu du stage.
 - Correction, et discussions.